

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

**\*19156593\***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE  
DU HAINAUT

21 NOV. 2019

DIVISION MONS

LOA

N° d'entreprise : 0459.561.848

Dénomination

(en entier) : **TOP-TEX GROUP**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **RUE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU CENTRE 1 - 7110 LA LOUVIERE**

**Objet de l'acte : NOMINATION D'UN MANDATAIRE GENERAL**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30/09/2019

L'assemblée générale nomme, par vote spécial et à l'unanimité, mandataire général de la société, Madame Catherine Boisdequin, domiciliée rue des Mays 26 à 6140 Fontaine l'Evêque, avec pouvoirs d'engagement et de représentation de la société spécifiquement en ce qui concerne l'accomplissement des obligations visées à l'article 14/1 du Code des Sociétés / à l'article 1:35 du Codes des Sociétés et Associations (transmission de données au registre des bénéficiaires effectifs - UBO)

Ce mandat est à durée indéterminée et est exercé à titre gratuit.

Laurent MARTI  
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/12/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).